



ALERTE, ALERTE !

Aucune classe ne doit fermer à la rentrée, alors que c'est le chaos.

La situation actuelle dans les écoles est totalement catastrophique, et rien ne permet de dire ce qu'elle sera en septembre. Du 3 au 13 janvier 2022, chaque jour, de l'aveu même du Directeur académique des Côtes-d'Armor, ce sont 20 à 37 classes fermées faute de remplaçant. Lors du point de situation sanitaire du 26 janvier, le rectorat de Rennes annonce 638 classes fermées, dont 574 par manque de remplaçants dans l'académie. Les directions académiques dans les départements cherchent à recruter... 47 contractuels, dont 11 pour les Côtes-d'Armor, déclinaison des annonces ministérielles.

Dans ce contexte, le Directeur académique vient d'envoyer son projet de préparation de la rentrée de septembre 2022. Le CTSD et le CDEN dont il doit prendre l'avis avant de rendre ses décisions, est fixé la veille du départ en vacances, le jeudi 3 février.

33 fermetures de classes sont annoncées !

Et notamment **24 fermetures contre seulement 2 ouvertures dans les écoles primaires, 6 fermetures contre seulement 1 ouverture dans les RPI.**

| | | |
|---------------|------|-------|
| Maternelles | - 1 | + 1 |
| Élémentaires | - 1 | + 1 |
| Primaires | - 24 | + 2 |
| RPI | - 6 | + 1 |
| Bilingue | - 1 | + 6 |
| GS dédoublées | | + 5,5 |

| | |
|--------------------------|--------|
| Décharges de direction | + 8,17 |
| Remplaçants | + 6 |
| EANA (élèves allophones) | + 1 |
| Illettrisme | - 0,5 |
| ULIS | + 1 |
| Référénts | + 2 |

Pour le SNUDI-FO 22, la situation terrible des écoles est due au refus du ministre de donner les moyens en remplacement pour fonctionner. Le quoi qu'il en coûte doit s'appliquer aux services publics, et en particulier à l'école. Un plan de recrutement d'ampleur doit immédiatement voir le jour, et en tout état de cause :

Aucune fermeture de classe ne doit être prononcée, toutes les classes nécessaires demandées par les collègues doivent être ouvertes.

En avril 2020, l'intervention des élus, des parents, des enseignants avait arraché au ministre l'annulation de toutes les fermetures de classe et d'école dans les communes de moins de 5 000 habitants. Le projet de fermeture de 31,5 classes dans les Côtes-d'Armor s'était transformé en fermetures de 3,5 classes, que le SNUDI-FO 22 avait combattu.

FO a écrit à tous les maires du département pour les informer de la situation.

Contactez le SNUDI-FO 22 au 06 95 76 48 14 pour organiser la mobilisation de votre école !

Le SNUDI-FO 22 rappelle qu'un préavis de grève couvre tout collègue ou toute école qui déciderait de se mettre en grève le jour du CTSD (déclaration d'intention à envoyer avant lundi soir minuit). Plus que jamais, le SNUDI-FO 22 invite à se réunir, à définir les revendications, et à discuter des moyens d'obtenir satisfaction.